

Trimestriel • Octobre – Novembre – Décembre 2020 • N° 60 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

Ratatouille et patrimoine mondial



Le temple de Preah Vihear au Cambodge © UNESCO

Où un petit rat participe-t-il au sauvetage d'un ensemble architectural remarquable, aide à sauver des vies et est décoré pour son courage ? Dans un livre de contes pour enfant, dans une fable, dans le prochain dessin animé de Noël ? Rien de tout cela. Au Cambodge, dans un site inscrit au patrimoine mondial, la réalité dépasse la fiction. La Belgique est à l'origine de cette belle histoire.

Exemple remarquable d'architecture khmer, le site de Preah Vihear se compose d'un ensemble de sanctuaires construits au XIX^e siècle et dédié à Shiva. Il a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2008. Malheureusement, les affres du temps et les secousses de l'histoire l'ont marqué. Victimes de la négligence des hommes, les monuments nécessitent des travaux de restauration : problèmes de stabilité, envahissement par la végétation, perturbation du système hydraulique. La proximité avec la Thaïlande et une frontière contestée ont conduit à des affrontements entre les armées des deux pays. Les dégâts collatéraux aux monuments et la mise en place de véritables champs de mines aux abords en ont résulté. L'afflux de réfugiés cambodgiens en Thaïlande a provoqué une hausse démographique des populations locales et accru la pression sur les ressources. Les problèmes sont donc immenses et les réponses difficiles à mettre en place pour un pays aux moyens limités.

Et le petit rat courageux ?
Patience, il va arriver.

Avant même l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, l'UNESCO s'est attachée à faire de ce site exceptionnel un vecteur de dialogue entre les deux états voisins et à veiller à la conservation des monuments. Si le site est situé en territoire cambodgien, son inscription et les limites de celle-ci ont été approuvées par les autorités thaïlandaises. Vu l'ampleur du programme à développer, l'UNESCO a demandé au Cambodge de mettre en place un comité

international de coordination pour la sauvegarde et la valorisation du temple et d'y convier la Thaïlande et maximum sept autres états. Ainsi la Chine, la Corée, la France, l'Inde, le Japon et les USA ont été sollicités alors que la Russie recevait un statut d'observateur. Et, surprise, la Belgique était invitée à siéger dans ce comité des grands et à participer à la guidance et au suivi des travaux.

Et le petit rat ?
Bientôt !

De grande ampleur, les travaux exigent des moyens importants tant en expertise qu'en financement. À l'instar de Gulliver à Brobdingnag (la cité des Géants), la Belgique ne peut envisager de grands chantiers de restauration mais la contribution à des analyses préalables et au développement de projets comme la centralisation des informations et études, la communication... sont à sa portée. Si la restauration et la valorisation touristique de l'ensemble sont les objectifs de ce comité, encore faut-il créer les conditions nécessaires et suffisantes pour les atteindre.

Et le petit rat ?
Il est là.

En raison des nombreuses mines antipersonnel toujours présentes aux abords des monuments, la sécurité des ouvriers et des populations constitue un problème aigu. La Belgique est reconnue internationalement pour son savoir-faire en matière de déminage. C'est donc dans ce domaine qu'elle a décidé de s'investir par le biais d'un partenariat entre la Défense et l'association APOPO (Antipersoonsmijnen Ontmijnende Product Ontwikkeling).

Et voilà le petit rat !

APOPO est une organisation non gouvernementale créée en 1997 par un ingénieur belge qui a eu l'idée de mettre à profit l'odorat hyperdéveloppé des rats (d'une espèce africaine plus précisément) pour détecter les mines antipersonnel. Ils sont légers – le risque de déclencher les engins est donc réduit –, et travaillent vite : en une demi-heure, le rat couvre la même surface qu'un homme muni d'un détecteur. Cette association est donc entrée en action à Preah Vihear et a contribué à améliorer la sécurité du site et de ses abords. L'association non gouvernementale britannique People Dispensary for Sick Animals (PDSA)

récompensant des animaux pour leur bravoure et leur sens du devoir a alors décidé de mettre en lumière le travail d'APOPO et a décerné sa médaille d'or à un de ces petits rats. Magawa a travaillé au Cambodge, a découvert trente-neuf mines et vingt-huit engins non explosés. Il a sécurisé 141 000 m² soit l'équivalent de vingt terrains de football. Avec ses condisciples, il a certainement sauvé des vies et évité des accidents. Il a également permis que les travaux de restauration se fassent dans de meilleures conditions et que les visiteurs puissent découvrir sans danger ce site exceptionnel.

Merci les petits rats !

Gislaine DEVILLERS



Un rat dans un champs de mines © PVH

Pour en savoir plus
sur APOPO et ses
activités dans le
monde :
www.apopo.org

CARE : un corpus européen de l'architecture religieuse médiévale jusqu'autour de l'an Mil

C'est dans l'optique de faire connaître les avancées de la recherche que le projet européen CARE (*Corpus Architecturae Religiosae Europaeae* (IV^e-X^e siècles)) a été lancé en 2002 à l'initiative de spécialistes européens, historiens de l'art et archéologues, dont les professeur(e)s, G.-P. Brogiolo, P. Chevalier, M. Jurkovic et Chr. Sapin. Il s'agit d'établir un répertoire systématique, sous forme de fiches descriptives normées, des vestiges de l'architecture religieuse du Premier Moyen Âge, étudiés par l'archéologie.

Pour réaliser cette entreprise, le Service public de Wallonie (Direction de l'Archéologie relayé depuis 2018 à la Direction scientifique et technique de l'AWaP) a noué depuis 2012 une collaboration interuniversitaire avec le CRAN (Centre de Recherches d'Archéologie nationale) de l'Université catholique de Louvain et SOCIAMM (centre de recherches : histoire, arts, cultures des sociétés anciennes, médiévales et modernes) de l'Université libre de Bruxelles. Celle-ci a été rendue possible grâce à une subvention annuelle accordée par les ministres successifs du Patrimoine. Si les montants octroyés ne permettent pas d'engager des équipes à temps plein, ils offrent néanmoins la possibilité à deux chercheurs, rémunérés à temps partiel, de travailler sous la houlette des responsables du projet au sein des trois institutions.

Le travail est basé sur la confrontation des données archéologiques aux sources textuelles afin de mieux appréhender les fonctions des édifices dans leur contexte social. Nous avons tenu à outrepasser la limite du X^e siècle car, pour nos régions de Basse-Lotharingie, la rupture, tant d'un point de vue social, religieux qu'architectural, se perçoit plutôt à la fin du siècle suivant. L'architecture religieuse ne se limite pas aux églises mais comprend aussi d'autres composantes essentielles comme, par exemple, dans le cas des abbayes, un hôpital, une hôtellerie, un cloître, une enceinte ou un bourg.

Les monuments religieux du Premier Moyen Âge sont loin d'avoir révélé tous leurs secrets. On commence à peine à comprendre leur fonctionnement et leur place dans la société à cette époque. Leur connaissance est longtemps restée tributaire d'études superficielles et aujourd'hui poussiéreuses, issues d'un discours formaté qui voulait que cette période soit sombre et incapable d'engendrer la moindre architecture monumentale, à quelques exceptions près comme Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle ou Saint-Ursmer de Lobbes. Les méthodes d'analyse archéologique des élévations et de datations croisées (dendrochronologiques et radiocarbone) appliquées non plus à un élément isolé mais à des ensembles permettent de revoir ces idées reçues. L'analyse du monument, par la méthode archéologique, stratigraphique et sédimentaire, doit s'envisager dans ses trois dimensions, ce que les nouveaux outils, comme le scanner et la modélisation 3D, facilitent désormais. Cette approche est essentielle pour comprendre l'évolution et le fonctionnement de ces édifices.



Collégiale Saint-Ursmer de Lobbes. G. Focant © SPW-AWaP

Ceux-ci bénéficient d'un regard archéologique enrichi par les études de sites comparables, en Allemagne, en France et ailleurs, ce qui met en lumière des structures omises ou mal interprétées jusqu'il y a peu. Par exemple, parmi les éléments oubliés des grandes églises, figurent les *atria*, les entrées axiales dans les avant-corps, la multiplication des portes, mais aussi les différents niveaux de circulation superposés dans l'édifice avec des galeries d'étage dans les bas-côtés, des podiums dans les chœurs, l'accès à des tours de croisée, ou encore des galeries de déambulation autour du sanctuaire.

Ces approches archéologiques permettent aussi d'imaginer ces monuments fonctionnant dans leur contexte, au sein d'un territoire wallon organisé, riche et dynamique au cœur d'un réseau d'échanges économiques, commerciaux, culturels... La Wallonie peut se targuer d'avoir été couverte de dizaines d'abbayes dès le VII^e siècle ; des lieux dont la renommée était internationale, non seulement par leurs dimensions, leur richesse et leur faste (certaines églises faisaient déjà plus de 100 m de long. Elles étaient décorées et peintes), mais aussi pour leurs productions artistiques, intellectuelles ou encore les soins médicaux qu'on y prodiguait comme à Nivelles, Soignies, Stavelot, Saint-Hubert, Fosses-la-Ville, Mons, Dinant, Hastière, Gembloux, Saint-Gérard, Lobbes... Ces hauts lieux de notre histoire wallonne et européenne méritent d'être redécouverts.

Le projet CARE contribue à valoriser les opérations d'archéologie préventive menées depuis trois décennies par le SPW. Mais l'approfondissement de nos connaissances et le développement de

l'attractivité de ces lieux nécessitent des moyens suffisants pour investiguer là où ces occupations du Premier Moyen Âge sont attestées : au cœur des villes et des villages où nous vivons et où la pression immobilière fait disparaître, petit à petit, discrètement mais sûrement, les témoins de ce passé florissant.

Le corpus CARE, sera bientôt disponible en ligne et donnera accès à des documents exceptionnels et inédits, adressés tant aux chercheurs qu'au grand public. Les mois qui viennent seront consacrés à la mise en ligne des dossiers rassemblés. Cette publication ne sera pas une fin en soi. La création d'une telle banque de données, alimentée à l'avenir par les recherches et les découvertes archéologiques sur le terrain, doit permettre de faire évoluer la connaissance et aussi, à terme, de mettre en perspective et de faire mieux connaître ces sites wallons exceptionnels à l'échelle européenne.

Plus d'informations
bientôt disponibles sur le site de l'AWaP
www.awap.be

Pour le projet CARE en Wallonie

Coordination : Frédéric Chantinne & Philippe Mignot (AWaP)

Volet archéologique : Églantine Braem, Inès Leroy et Amélie Vallée, sous la direction du professeur Laurent Verslype (CRAN, Centre de Recherches d'Archéologie nationale, UCLouvain)

Volet historique : Amélie Collin, Marie Tielemans et Charles Deschuyteneer sous la direction des professeurs François Blary, Alain Dierkens et Alexis Wilkin (SOCIAMM, centre de recherches : histoire, arts, cultures des sociétés anciennes, médiévales et modernes, ULB)

Frédéric CHANTINNE
et Philippe MIGNOT



Carte des pays européens participants. Carte extraite de G.-P. Brogiolo, « *Corpus architecturae religiosae Europaeae (IV-X saec.)* – Introduction », dans *Hortus artium medievalium*, 18/1, 2010, p. 9.

L'ancien Institut d'astrophysique de l'Université de Liège



Tour du télescope et maison directoriale, juin 2018 © SPW-AWaP

Le 22 juin 2020, la ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, a signé l'arrêté de classement au titre de monument de l'ancien institut d'astrophysique de l'université de Liège. Les parties concernées par cette mesure de protection sont, pour leurs intérêts architectural et scientifique, les façades, toitures et structures portantes conformes à la conception d'origine de la maison de l'assistant, de la tour sud, de l'abri du vertical, de la tour météorologique, de la maison directoriale, de la tour du télescope, de l'abri méridien (ou salle méridienne), de la conciergerie, ainsi que les éléments immobiliers par destination contenus dans la salle méridienne et dans la tour du télescope. Une zone de protection est établie autour du bien, qui correspond à la parcelle cadastrale qui le contient.

La création de l'Institut astronomique, météorologique et géodésique, qui complètera l'École des mines et la Faculté des sciences, est décidée par l'Université de Liège en 1870 dans le cadre du programme d'agrandissement porté par le recteur Louis Trasenster (1816-1887). Le site de la colline de Cointe, à l'époque inhabité et recouvert de bois et de prés, est choisi notamment pour sa proximité avec la ville. Cet endroit élevé offre une vue dégagée vers le ciel mais sera d'emblée critiqué pour les fumées industrielles provenant d'Ougrée et de Sclessin, susceptibles de perturber les observations.

Le projet est conçu par Lambert-Henri Noppus (1827-1889), architecte éclectique liégeois qui affectionne les styles historicistes. Il travaille en collaboration avec le professeur François Folie (1833-1905), éminent astrophysicien belge qui fut le premier directeur de l'institut de 1881 à 1891. Les travaux débutent en 1881 et se terminent à la fin de l'année 1882.

L'observatoire de Cointe est un vaste édifice en brique et calcaire posé sur un soubassement en moellons et pierre de taille, caractérisé par la silhouette médiévale d'une tour octogonale crénelée et de deux tours circulaires coiffées d'une coupole d'observation. L'ensemble est éclairé de nombreuses baies à croisée pourvues de linteaux en accolade. Les toitures en bâtière sont percées de lucarnes et soulignées de frises d'arceaux trilobés. Les quatre services qui constituaient l'Institut (astronomie, géodésie, météorologie et magnétique) étaient répartis dans les trois tours et les cinq ailes qui entourent la cour centrale. L'Institut se compose des huit édifices distincts repris dans l'arrêté de classement (cf. *supra*). Il est entouré d'un parc de plus d'un hectare et demi, fermé à l'origine par une grille en fer forgé, qui présente un grand intérêt paysager et abrite des essences peu communes, dont les spécimens se distinguent notamment par leur taille.

Lambert-Henri Noppus, inspiré par les palais des sciences allemands où chaque discipline était logée dans un bâtiment différent, accorda beaucoup d'attention à l'architecture du bâtiment. Il choisit d'y combiner le style néomosan au style néogothique, qui avait le vent en poupe à cette époque et avait notamment marqué les esprits liégeois dans le remarquable palais provincial (1849-1853) de Jean-Charles Delsaux. Ce style original était inédit pour un institut académique, le néoclassicisme étant le choix de prédilection pour les bâtiments officiels. L'ensemble s'inscrit dans la vision romantique de l'architecture militaire médiévale, comme à l'Institut d'anatomie : décors d'arcatures, ornements trilobés, contreforts, blasons, tour à créneaux et mâchicoulis. Le style néo-médiéval est peu présent dans les édifices civils en Wallonie et ces derniers sont peu

protégés. À titre d'exemples, sont classés la Grand-Poste et le palais provincial de Liège.

D'un point de vue typologique, l'Institut est unique en Wallonie et constitue un exemple rare à l'échelle belge d'observatoire astronomique du XIX^e siècle. Il est antérieur à l'observatoire royal de Belgique à Uccle commencé en 1883 et dont François Folie deviendra le directeur en 1885. C'est le lieu où est née la recherche spatiale belge et où l'astrophysique liégeoise a pris son envol. Son classement, justifié en raison de sa rareté typologique et de son intérêt architectural et scientifique, enrichit de manière significative le *corpus* des biens classés en Wallonie. Il conserve en outre deux éléments d'équipement scientifique dont la valeur est attestée par les astrophysiciens d'aujourd'hui : le télescope et la lunette méridienne, utilisés notamment lors de démonstrations organisées par la Société astronomique de Liège. Ils sont à présent classés au titre d'éléments immobiliers par destination, ce qui permettra d'assurer leur pérennité.

Par leur mobilisation en faveur de sa conservation, les Liégeois ont prouvé leur attachement à ce bâtiment emblématique. Le classement de son enveloppe extérieure, de son plan et de ses structures portantes permettra de lui conserver son authenticité. De nombreuses réclamations, au cours de la procédure, ont exprimé le regret ne pas voir inclus dans le classement le parc (au titre de site) et l'extension moderniste, harmonieusement intégrée et présentant des qualités indéniables (au titre d'ensemble architectural). Une modification de l'arrêté pourrait être envisagée pour ces deux éléments, et ainsi rendre une cohérence à la protection de l'ensemble.

Florence BRANQUART



Lunette méridienne, juillet 2018 © SPW-AWaP

La maison forte de Crupet : un témoin emblématique de l'architecture médiévale

Au cœur du Condroz, en fond de vallée entre le village de Crupet et la rivière homonyme, se dresse la maison forte de Crupet. Bâtie sur un plan de 12,80 m par 9,60 m, elle est surmontée d'un étage en pans de bois et d'une toiture à quatre pans. À l'angle sud-est, une tour semi-circulaire mesurant plus de 23 m est comme dédoublée par son reflet dans l'étang qu'enjambe un élégant pont de pierre à trois arches en plein cintre.

Au XIII^e siècle, la seigneurie de Crupet se situait en terre luxembourgeoise et formait une minuscule enclave dans la principauté de Liège.

Entre 1286 et la fin du XIII^e siècle, la maison forte est érigée par Watremeit de Crupet avec l'aide du comte du Luxembourg. À cette époque, la demeure a déjà l'ampleur actuelle, sans la tour et le pont. D'une vocation autre que militaire, elle profite d'un généreux apport en lumière naturelle par pas moins de seize baies réparties sur les deux niveaux de vie. L'accès se fait par une passerelle en bois dont la dernière partie se relève dans une feuillure encadrant la porte d'entrée. Une bretèche avec latrine en façade méridionale et trois foyers complètent le confort de cet habitat médiéval.

Vers 1568, Guillaume de Carondelet et son épouse Jeanne de Brandebourg s'installent à Crupet. Ils remettent en état le château et reconstruisent la ferme face à celui-ci sous forme d'une enceinte protégée par un fossé et un pont-levis. Une tourelle d'escalier est ajoutée au coin sud-est remplaçant les échelles de meunier. Au rez-de-chaussée, deux baies sont transformées en fenêtres à croisée à quatre jours.

Au XVIII^e siècle, la passerelle en bois fait place à un élégant pont de pierre à trois arches. En 1925, l'architecte bruxellois Adrien Blomme acquiert le bien et réalise les dernières modifications extérieures en ajoutant et remaniant plusieurs percements dans les murs en moellons et en pans de bois. À côté de la ferme, il construit un bâtiment de jonction entre la tourelle de garde et l'étable pour y loger l'agriculteur encore actif sur le site.

Depuis le 22 janvier 1973, le « donjon » de Crupet et son site sont classés comme monument et comme

site et, depuis le 27 mai 2009, déclarés Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

En 2009, la famille de Bever achète le bien et lance les études nécessaires à sa restauration pour en faire une demeure familiale.

L'étude du bâti révèle la richesse d'éléments remontant à la construction initiale

Bien que l'évolution extérieure de la maison forte ait pu être retracée aisément, l'intérieur a subi de nombreux aménagements successifs dissimulant l'organisation spatiale initiale. Les différents niveaux, et particulièrement le rez-de-chaussée, se caractérisaient par des espaces étriés aux proportions disgracieuses.

L'ensemble des murs et plafonds étaient recouverts d'un épais enduit à l'exception de quelques détails évoquant un aménagement fort différent.

Après un relevé général, une vaste étude des composantes intérieures et extérieures pouvait commencer.

Après décapage local des enduits, l'analyse des maçonneries a fait apparaître de nombreux éléments en place, permettant de hiérarchiser les ajouts et d'évaluer les parties disparues. Baies à coussièges, larges foyers réaménagés ou condamnés, traces de cloisonnement et latrine se sont révélés sous les couches murales.

L'ouverture des planchers et des plafonds a mis au jour la poutraison en chêne des plafonds du rez-de-chaussée et du premier étage. Ce dernier, soutenant également par encorbellement les façades en pans de bois, se distingue par l'assemblage de ses sommiers en épis sur quatre génératrices qui rayonnent depuis le centre du bâtiment.

L'observation rigoureuse des marques d'assemblage a permis à Jean-Louis Javaux, historien, de démêler les deux charpentes imbriquées de la toiture à quatre pans et de repérer les bois en place des façades en pans de bois.

L'étude de la maison forte a révélé que le bâtiment avait conservé, non seulement son soubassement massif de trois niveaux en maçonnerie de moellons, mais également une structure en bois quasiment complète de qualité, avec des principes constructifs remontant à son origine. Elle a également démontré que l'étage en encorbellement et la toiture n'étaient pas des ajouts de Guillaume de Carondelet à la fin du XVI^e siècle, mais faisaient partie de la construction initiale. L'étude dendrochronologique a restitué précisément la construction à la fin du XIII^e siècle – plutôt qu'au début du XIV^e siècle – et a confirmé les transformations de la maison et la reconstruction de la ferme entourée d'un fossé à la fin du XVI^e siècle par les Carondelet.

L'origine de la désorganisation spatiale intérieure découle d'une erreur de conception

À l'intérieur, les observations ont confirmé l'hypothèse que le rez-de-chaussée constituait une pièce unique, avec une grande cheminée centrée sur le mur nord et un escalier à une volée droite et raide contre la façade est. Le premier étage comportait au moins deux pièces de vie avec chacune un foyer flanqué de baies à coussièges de part et d'autre. Une deuxième volée d'escalier superposée à celle du rez-de-chaussée menait à l'étage en pans de bois, lequel devait avoir une fonction de grenier.

Dès sa construction, l'édifice a souffert d'une faiblesse au niveau de la structure rayonnante qui concentre les efforts au centre de deux sommiers d'une portée de plus de 8 m. Pour soulager ceux-ci, un point d'appui a dû être placé car, suivant les calculs de l'ingénieur Franz Dupont, la structure ne pouvait supporter que son propre poids.

Au XVI^e siècle, quatre nouvelles fermes sont dressées sous la charpente du XIII^e. Les entrails, en deux parties de 5,50 m, sont assemblés par « trait de Jupiter ». Ce type d'assemblage implique obligatoirement un point d'appui pouvant être à l'origine du mur de refend qui coupe le donjon en deux dans le sens de la longueur et lui a fait perdre la majesté des espaces intérieurs.



Décapage d'enduit intérieur au niveau de la latrine appendue en façade sud © GdG architects



Structure rayonnante soutenant l'étage en pans de bois après suspension par tirants aux portiques métalliques © GdG architects



Mise en valeur d'un patrimoine exceptionnel

La maison de Crupet mérite son titre de Patrimoine exceptionnel de Wallonie et justifie l'investissement nécessaire qui a été fait lors de la campagne de conservation, restauration et réhabilitation pour remettre pleinement en valeur ce monument au cœur d'un des plus beaux villages de Wallonie :

- par son architecture insolite et son implantation paysagère ;
- par ses dimensions qui la classent parmi les plus grandes de Wallonie ;
- par la conservation de sa structure en bois quasiment complète. Sont exceptionnels le travail de charpenterie avec l'assemblage des sommiers en arêtes de poisson pour reprendre l'encorbellement de façade en pans de bois et la présence de suffisamment d'éléments de charpente permettant de reconstituer la structure du toit ;
- par l'état quasiment intact d'une douzaine de baies et d'une bretèche avec latrine ;
- par la qualité de mise en œuvre des ouvrages rivalisant avec les grands monuments de cette époque ;
- par les découvertes des vestiges des passerelles en bois des XIII^e et XVII^e siècles sous la vase ainsi que l'encuvement du pont levis sous la porte d'entrée (fouilles de Christian Frébutte) ;
- par la découverte de blasons peints sur les sommiers des plafonds datant de la construction au Moyen Âge (Jean-Louis Javaux) ;
- par son histoire, les secrets qu'elle cache encore et l'imaginaire qu'elle éveille...

La ligne directrice pour la conservation et la réhabilitation du château de Crupet s'est focalisée sur une mise en valeur du bâti des XIII^e et XVI^e siècles et, à l'intérieur, sur le rendu de la cohérence spatiale des volumes.



Traverses en bois des passerelles des XIII^e et XVI^e retrouvées dans la vase sous le pont de pierre © GdG architects

Au niveau des façades, les maçonneries obturant les fenêtres à banquettes ont été dégagées et les baies réalisées au début du XX^e siècle ont été démontées et remaçonnées. Les désordres au niveau des murs en moellons et des pans de bois ont été stabilisés et restaurés.

À l'intérieur, pour permettre de supprimer le mur de refend et de libérer le rez-de-chaussée, des portiques métalliques ont été intégrés sur un seul niveau dans le volume de l'étage en encorbellement. Ceux-ci reprennent toutes les fonctions assurées par le mur de refend : soutenir la charpente, contreventer les pans de bois et reprendre l'excès de charge au centre de la structure du plafond du premier étage.

Au niveau des charpentes, les importants rajouts en résineux niant la logique structurelle ont fait place à des éléments en chêne s'inscrivant dans la cohérence de la structure en place.

De l'ensemble de la ferme en U construite au XVI^e siècle ne subsistent qu'une partie des bâtiments du côté septentrional ainsi que le porche à l'orient.



L'entrée principale et sa feuillure, témoin de la passerelle relevable disparue © GdG architects

Par la disparition de toute la partie méridionale de la cour ainsi que le fossé de ceinture, la forte relation qui existait au XVI^e siècle entre le château et ses annexes a perdu son évidence.

En collaboration avec le Département Nature et Forêts, le site a été réaménagé pour retrouver un caractère semi-naturel, cadré par des haies bocagères de plantes indigènes. Les installations de pisciculture installées par le propriétaire précédent ont été supprimées et les étangs historiques, divisés en bassins de tri de poissons, ont été regroupés pour retrouver leur ampleur d'origine et une zone humide semi-naturelle. Les douves disparues qui ceinturaient les dépendances du XVI^e siècle sont évoquées par des plantations et des aménagements au sol afin de restructurer l'espace de la cour intérieure.

Au fond du grand étang, l'échangeur thermique apportera les calories nécessaires aux pompes à chaleur prévues pour le chauffage des trois habitations qui ont fait l'objet d'une optimisation énergétique durable.

Guillaume DE GHELLINCK
(GdG architects)
et Jean-Marc NENQUIN

Tuiles plates neuves de terre cuite – mise en œuvre – Fiche d'aide à la rédaction de cahiers des charges (FARCC n° 1.11)

Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. L'AWaP ne peut être considérée comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

• Mots clés

Tesson, tuile plate, couverture, crochet, clou, vis, pointe, pureau, recouvrement, voligeage, liteau, inox, cuivre

• FARCC associées

1.4 Membrane de sous-toiture souple – Spécifications produit et mise en œuvre / 1.7 Crochets de service (d'échelle) – Spécifications produit et mise en œuvre / 1.10 – Tuiles plates neuves de terre cuite – Spécifications du produit



Raccord tuile plate avec lucarne en ardoise - chantier quai des salines 27 à Tournai © SPW-AWaP

• Aide à la prescription

- Avant la mise en œuvre de la couverture en tuiles plates, prévoir une réception technique de la charpente en présence du couvreur afin de s'assurer que toutes les conditions soient remplies pour obtenir un résultat satisfaisant notamment en matière de déformation de la couverture. Sur un chantier de restauration, le couvreur mettra en œuvre le support, avec le calage éventuellement nécessaire (par exemple, si « croc » sur la toiture) et il en assumera la responsabilité. Les calages et réglages doivent être faits avant la mise en œuvre de la couverture.
- Les échafaudages seront adaptés au travail sur la toiture, dans la mesure du possible. Aucun

point d'appui n'est autorisé sur la couverture concernée par la restauration. Les positionnements des plateaux et/ou de la structure de l'échafaudage seront installés de manière telle que le couvreur puisse travailler confortablement et en toute sécurité.

- Si les rangs sont matérialisés par les lattes, les traits d'ournes devront être tracés avant l'exécution du travail. Dans le cas d'une pose sur voligeage, les rangs et les ournes devront être tracés au préalable. Attention à la différence de largeur des tuiles, si très importante, il faut travailler sur des largeurs d'ournes plus grandes.
- Si une sous-toiture est mise en œuvre, il faut



Plan carré en tuiles plates avec chatière en cuivre - église de Vauxrezis, dans l'Aisne, France © DR

• Historique

La forme actuelle des tuiles plates est un héritage de nombreuses mises au point successives faites durant la période des XI^e et XII^e siècles. Beaucoup plus tard, la mécanisation de la fabrication des tuiles a engendré des formes plus régulières offrant un aspect moins artisanal. En ce qui concerne les dimensions et les teintes, celles-ci étaient très variables selon les régions, et les producteurs, jusqu'au début du XX^e siècle, pour finir par s'uniformiser également.

• Documents techniques associés

- NIT 186 Toitures en tuiles plates – Conception et mise en œuvre – 1997
- NIT 240 Tuiles plates – 2011
- NIT 240-1 Tuiles de terre cuite. C.S.T.C. – 2011
- Ouvrages de couverture – Tuiles plates – Août 2011 – Ministère de la culture – France
- DTU 40.211 (NF P31-203-1) (Septembre 1996) Couverture en tuile de terre cuite à emboîtement à pureau plat – Partie 1 : cahier des clauses techniques
- *L'art du couvreur*, Encyclopédie des métiers. Association ouvrière des Compagnons du devoir. Les compagnons du devoir – 1985
- NBN EN 1304 Tuiles et accessoires en terre cuite – Définitions et spécifications des produits – 3 éd., 07/2013

• Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles

On appelle « tuile plate », une tuile qui ne présente aucun relief ou creux pour l'écoulement des eaux. Cependant, une légère courbe convexe est souvent apportée dans le sens de la longueur lors de sa fabrication afin de faciliter leur pose. Toutefois certains modèles sont quand même plats. Traditionnellement, les tuiles étaient posées sur un support de lattes fendues de sections faibles, en chêne ou en châtaignier, avec une majorité de bois sans nœud et sans aubier (ces derniers se décrochent, diminuent la section du bois et fragilisent la structure). Ces lattes étaient fixées sur des chevrons, parfois irréguliers, qui étaient eux-mêmes fixés à l'aide d'une cheville (éventuellement des clous) sur les deux pannes qu'ils reliaient.

Les chevrons étaient fabriqués à l'aide de bois de fil droit, sans nœud et sans aubier. Dans certaines régions, ou sur un type particulier de couverture (tourelle, dôme), les tuiles étaient posées sur un voligeage jointif à l'aide de clous ou, plus tard, de vis.

Actuellement, elles sont posées sur des lattes (liteaux) sciées de section rectangulaire ou carrée. Les essences les plus couramment utilisées sont le SRN (sapin rouge du nord) et le sapin. Le terme « fixation » désigne toute utilisation d'élément mécanique afin d'attacher fermement la tuile à son support.

veiller à ce que celle-ci ne soit pas percée, notamment par le stockage des tuiles entre les lattes.

- Les tuiles plates doivent être posées en rangs horizontaux, à joints alternés à chaque rang et de sorte que leurs grands côtés soient parallèles à la ligne de la plus grande pente, selon le principe du double recouvrement, par de la main-d'œuvre qualifiée. Le chef d'équipe aura, au minimum, cinq années d'expérience dans le domaine.
- La tuile est divisée en trois zones, chacune égale à un tiers de la hauteur : le pureau, le faux pureau et le recouvrement.



- L'usage général veut que le recouvrement soit égal au tiers de la hauteur de la tuile, la pose est alors dite « tiercée ». L'étanchéité de la couverture en tuile plate est assurée par le recouvrement de celle-ci par les tuiles supérieures. Le recouvrement doit être suffisant pour empêcher la remontée d'eau et freiner la pénétration de l'eau sous l'effet du vent. Il est important de vérifier le recouvrement utile et nécessaire en fonction de la région où se situe le bâtiment, de la longueur du versant et de l'angle de la pente de la toiture. Attention ! **Pour déterminer « la région », il faut se référer à la Méthode de détermination simplifiée pour toitures à deux versants de la NIT (note d'information technique) 240.**
- Dans le cadre d'une restauration liée à une réaffectation, il conviendra de prendre en compte également les caractéristiques inhérentes à la nouvelle destination du bâtiment (isolation thermique) pour déterminer plus précisément les contraintes de mise en œuvre de la tuile.
- Dans le cas où le recouvrement imposé est différent du tiers de la hauteur de la tuile, la dimension du pureau se calcule comme suit : $\text{pureau} = (\text{hauteur de la tuile} - \text{hauteur du recouvrement}) / 2$.
- **Peu importe le contexte, le type de toiture ou sa structure, la ventilation en sous face des tuiles plates doit toujours être assurée.** La ventilation de la sous face des tuiles et de leur support est indispensable car elle permet un séchage rapide de celles-ci et assure une bonne conservation des bois de support.
- Si la ventilation est assurée par des chatières (la décompression sera donc plus importante), il faudra en poser au minimum quatre par versant. Les orifices d'entrée et de sortie d'air peuvent être réalisés selon trois méthodes :
 - par des dispositifs linéaires en parties basse et haute ;
 - par des dispositifs ponctuels (tuiles chatières). Dans ce cas, la pose de la chatière se fera de manière opposée par versant, c'est-à-dire que, si la chatière est posée en bas de rampant pour le versant avant, sur la même ligne de coupe, elle devra être placée en haut de rampant pour le versant arrière ;

Type de comble	Section totale de ventilation
Comble non aménagé et couverture sans écran de sous-toiture	$S = 1/5000$
Comble aménagé avec isolation sous rampant et couverture sans écran s-t	$S = 1/300$
Comble non aménagé et couverture avec écran de sous-toiture	$S1 = 1/5000$ et $S2 = 1/3000$
Comble aménagé avec isolation sous rampant et couverture avec écran s-t	$S1 = 1/5000$ et $S2 = 1/3000$
S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture	
S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture	
S2 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran	

- par une combinaison des deux principes. Attention à la longueur du rampant car cela pourrait imposer une ventilation des tuiles de « milieu ».

Le tableau ci-dessus indique la section totale et la répartition des orifices de ventilation.

Mise en œuvre

- D'après la littérature technique, la pente minimale pour la mise en œuvre de tuiles plates, sans membrane d'étanchéité, doit être de quarante degrés. Cependant, l'utilisation d'une membrane d'étanchéité pour ce type de réalisation pose question quant aux risques de condensation provoqués par une membrane qui serait très peu respirante. Cette question doit être tranchée lors de la phase de conception (p.ex. réunion de patrimoine) afin d'envisager l'utilisation d'un autre matériau lorsque les pentes sont inférieures à quarante degrés et pour les coyaux.
- Le support de la couverture sera exécuté avec des lattes en bois fixées à l'aide de pointes en acier inoxydable austénitique. Les tuiles seront posées soit sur des lattes de section carrée pour les faibles pentes, soit sur des lattes de section rectangulaire. Le choix du dimensionnement se fera en tenant compte des charges (poids propre de la tuile et charges climatiques) et de l'écartement des chevrons.
- Le maintien sur les lattes est assuré par un ou deux tenons ou à l'aide d'une barrette.

- Dans certaines conditions, la fixation des tuiles sera exécutée de manière bien précise en tenant compte des versants à forte pente, du soulèvement sous l'effet du vent, de la vibration due au trafic automobile, ferroviaire ou aérien dense.
- Certaines zones de la couverture doivent toujours être fixées fermement. À savoir : les tuiles situées en rives d'égout ou latérales (et scellées au mortier de chaux pour les latérales sauf pour les tuiles de rive dans certains cas). Pour les autres, il faudra impérativement se référer au tableau 7 *Méthode simplifiée de fixation des tuiles sur les toitures à deux versants* de la NIT 240.

La fixation peut également être assurée par un crochet en cuivre (moins répandue, mais utile surtout pour des réparations ou pour l'usage de tuile de récupération dont les éléments de maintien sont manquants), par des clous (ou pointes) en cuivre, ou acier inoxydable austénitique. La fixation par clou, ou pointe, se fera sur le côté de la tuile (une fixation peut suffire). Les pointes seront à fûts ronds ou carrés, crantés ou annelés, et seront toutes à têtes plates.

Réception de la couverture

Les tuiles présentant un défaut d'aspect ou diverses pathologies qui seront préjudiciables à la fonctionnalité de la couverture devront être enlevées et remplacées.

Les défauts esthétiques de la couverture non visibles à partir du sol et à une distance de 5 m sont tolérés selon la NIT 240. Des retouches doivent cependant être apportées à l'aide d'une peinture appropriée.

Découvertes archéologiques récentes dans l'abbaye d'Orval

Les ruines de l'abbaye d'Orval sont classées comme monument depuis 1971 et reconnues comme Patrimoine exceptionnel de Wallonie. Les chantiers de restauration sont désormais précédés d'analyses archéologiques. Signalons, entre autres, en 2018 et 2019, les travaux de stabilisation des caves médiévales du bâtiment des hôtes, d'un ancien vivier, mais également la restauration des murets et des sols des bâtiments formant les anciennes ailes dites des Bernardins et des Novices.

Les découvertes de mai et juin 2020 ont été réalisées dans le cadre d'une étude d'incidence archéologique préalable à la construction d'un nouvel accès au musée de l'abbaye aménagé dans le soubassement de l'église abbatiale actuelle. Le doublement de la surface d'exposition nécessite la création d'une seconde issue afin de satisfaire aux normes en matière de sécurité incendie. Un nouveau circuit de visite sera ainsi créé. Il reliera directement les ruines de l'abbaye médiévale au sous-sol de l'église. Cet espace souterrain est le seul vestige de l'église construite entre 1759 et 1769 par l'architecte Laurent-Benoît

Dewez. Cependant la construction du nouvel accès nécessite l'évacuation d'un remblai épais de près de 4 m. La gravure réalisée par Jacques Harrewijn et publiée en 1720 dans *Les Délices des Pays-Bas* montre que cet espace était autrefois occupé par une aile réputée être une infirmerie. Comme cet édifice ne figurait sur aucun plan ni relevé du XX^e siècle, on considèrerait qu'il avait été complètement détruit lors des travaux du XVIII^e siècle.

Le sondage réalisé à la pelle mécanique a révélé la présence de murs bien conservés à relative faible

profondeur. Contrairement aux idées reçues, le rez-de-chaussée de l'aile disparue était parfaitement conservé. Au sud, un couloir éclairé par quatre hautes fenêtres était à l'origine couvert de voûtes d'arêtes.

Le tracé de celles-ci est connu puisqu'il est conservé et protégé par un mur tardif. Les culots des voûtes en pierre calcaire coquillier sont sculptés et tous différents. Les remblais ont conservé la fraîcheur des enduits peints couvrant le couloir. De nombreux graffitis y ont été répertoriés. La galerie longe au nord une première petite pièce qui contenait un escalier en bois menant aux étages. Une seconde porte donnait accès à deux grandes caves voûtées éclairées au nord par des soupiraux. Une troisième porte menait vers l'extérieur au sud. Deux tranchées ont permis de

dégager les façades extérieures du bâtiment. Les façades enduites sont soulignées par des cordons. Les remblais dissimulant les vestiges se sont révélés particulièrement intéressants. Ils contenaient des débris de marbres ornant l'église du XVIII^e siècle. Leur étude permettra des comparaisons avec d'autres édifices réalisés par Laurent-Benoît Dewez.

Le dégagement complet du bâtiment a démontré qu'il était parfaitement envisageable d'intégrer les vestiges dans un nouveau projet. Les visiteurs les emprunteront pour accéder au musée. Une couverture complète protégera les nouveaux témoins de l'abbaye du XVI^e siècle.

Denis HENROTAY



Orval. G. Focant © SPW-AWaP

Un habitat médiéval sous le chemin d'Haljoux (Ciney)

Durant l'automne 2019, l'Agence wallonne du Patrimoine est intervenue à Ciney (hameau de Haljoux) préalablement au déplacement d'un tronçon de voirie au croisement du chemin d'Haljoux (n° 38) et de la route n° 937. L'élargissement en patte d'oie de sa jonction avec la route n° 937 devrait permettre de sécuriser le croisement.

L'introduction d'une clause archéologique dans le permis a été motivée par la découverte en 1909, signalée par le baron de Sélys-Longchamps, de deux tombes dites franques à cet endroit. Ces deux sarcophages étaient construits en dalles de calcaires équarries et se trouvaient à une profondeur de 70 à 80 cm sous la surface du sol. Le but de l'intervention archéologique était de vérifier la présence ou l'absence d'autres tombes et d'aménagements liés à celles-ci. Une très bonne collaboration a eu lieu entre la Ville de Ciney, l'entreprise en charge des travaux et l'AWaP. Une pelle mécanique et un conducteur ont été mis à disposition pour effectuer le décapage de la surface des travaux.¹

Le site se trouve sur un versant orienté à l'est en pente douce vers le ruisseau Leignon.

Nous n'avons retrouvé aucune trace de structures funéraires, mais le décapage extensif sur les 372 m² de la zone concernée a permis de mettre au jour, directement sous la surface de la prairie, un ensemble de trous de poteaux associés à quelques fosses. Les creusements effectués pour placer les pieux ont été réalisés dans le substrat schisto-calcaire qui affleure à cet endroit.

Ils révèlent la présence d'un petit bâtiment allongé construit sur poteaux en bois et dont l'élévation devait être constituée de bois et de torchis. Ce bâtiment rural peut être daté grâce au matériel archéologique associé aux structures des X^e/XI^e siècles.

Fin du XI^e siècle et début du XII^e siècle, un empierrement est effectué au nord du site pour gagner de l'espace sur la pente en la comblant localement.



Sol et système d'évacuation d'eau en cours de fouille © SPW-AWaP

Dès le XV^e siècle, l'occupation du site se modifie. Un bâtiment à fondation en pierres calcaires est construit légèrement plus au nord de l'ensemble des trous de poteaux. De cette petite ferme rurale, trois pièces sont conservées et forment un plan sensiblement carré. Des portions de murs sont également conservées plus à l'est et délimitent probablement une extension de la cour. Le bâtiment, dont les soubassements sont conservés, est composé de deux cellules rectangulaires parallèles de taille identique et du côté ouest d'une longue cellule rectangulaire. Les fondations de la bâtisse sont constituées de moellons de calcaire équarris conservés en moyenne sur trois assises. L'élévation, quant à elle, devait être traditionnellement constituée de pans de bois et de torchis. Dans la pièce nord, qui devait être la partie du logis, un aménagement d'évacuation d'eau et

une portion du sol sont conservés. Ce dernier est constitué de plaquettes schisto-gréseuses posées sur chant, dites *djettes*, de manière à former des carrés alternés harmonieux. Dans l'angle nord-ouest de cette même pièce, de longues plaquettes posées également sur chant et légèrement plus hautes que le niveau du sol délimitent un bac rectangulaire. Le fond est aménagé en *djettes* suivant la même technique que celle du sol mais placés cette fois-ci de manière rayonnante et légèrement en pente vers une petite évacuation qui traverse le mur nord, permettant l'élimination de l'eau vers l'extérieur de l'habitation. Le mur de refend avec la pièce sud est lui élargi dans sa partie centrale, probablement pour accueillir l'âtre. La pièce sud servait probablement d'étable à l'origine. Postérieurement, une longue pièce étroite a été rajoutée à l'ouest, sur la largeur des deux précédentes ; c'est probablement une étable ou une grange pour agrandir le logis à deux pièces.

Dès le XVI^e siècle, dans le but d'agrandir à nouveau l'espace, au nord de l'habitat, la pente vers l'est a été comblée sur une dizaine de mètres de long par un important remblai de terre et de petits blocs calcaire afin de mettre le terrain à niveau et y aménager une cour.

Au sud du site, un chemin a été creusé dans le substrat. Il est orienté est-ouest. Il ne présente pas de traces d'utilisation intense. Sa finalité reste encore à définir.

Cette bâtisse à caractère rural qui a évolué avec le temps, a perduré jusqu'au XVIII^e siècle. Progressivement, elle a été remplacée plus au nord par l'actuelle ferme d'Haljoux.

Nathalie MEES
et Valentine DE BEUSSCHER

¹ Nous tenons à remercier toute l'équipe qui a travaillé avec ardeur malgré les conditions climatiques difficiles et particulièrement Marie Verbeek qui a assuré efficacement un long intérim sur le chantier.

Léonie de Waha, de l'Institut à l'Athénée, des racines de modernités.

Une nouvelle monographie à découvrir sans attendre...

Si le nom de Léonie de Waha est bien connu à Liège, on a parfois tendance à résumer ses mérites à quelques mots : pédagogue, féministe, wallonne. Le présent ouvrage adopte une approche beaucoup plus sensible de son engagement humain, qui va bien au-delà du nom qu'elle a laissé à une école de Liège.

Dix auteurs, spécialistes dans leurs domaines respectifs, retracent l'épopée de Léonie de Waha et le développement de l'Institut supérieur de Demoiselles, fondé en 1868. Ils évoquent ensuite la création, en 1938, du Lycée communal : ce bâtiment moderniste, imaginé par l'architecte Jean Moutschen à la demande de l'échevin Georges Truffaut, déploie une architecture au service de l'école et du citoyen en recourant aux techniques de pointe de l'époque. Une vingtaine d'œuvres d'artistes wallons sont réalisées *in situ* lors de la construction. Enfin, les auteurs mettent en évidence les vingt ans de création d'une école secondaire en pédagogie active et en immersion linguistique : l'Athénée Léonie de Waha.

Chaque thème a fait l'objet de recherches minutieuses dans des archives familiales, la presse de l'époque, des documents scolaires et administratifs, des plans, ainsi que de nombreux témoignages. Aussi riches que denses, ces thèmes se complètent et nous emmènent à la découverte de la vie de Léonie de Waha et du développement remarquable de l'enseignement public à Liège à la fin du XIX^e siècle, en racontant le destin d'un établissement scolaire et en faisant l'analyse d'un ensemble architectural inscrit au Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Une personnalité hors du commun

« C'est bien aimable à vous de vouloir faire ma biographie. Seulement, le sujet sera peu intéressant : une vie très ordinaire, pas d'aventure, aucun talent ni attrait personnel, une nature peu communicative ; j'étais faite pour passer inaperçue. » Léonie de Waha, 30 janvier 1917. Pourtant, il en a fallu du talent, de la persévérance et de la passion pour créer l'Institut supérieur de Demoiselles en 1868. Cette institution innovante a permis à des jeunes filles, pour la première fois en Wallonie, d'accéder à un enseignement secondaire laïque ouvrant la porte à des études universitaires. Issue de la haute société liégeoise, Léonie de Waha s'est engagée tout au long de sa vie (1836-1926) dans de nombreuses causes sociales, principalement dans l'émancipation des jeunes filles, notamment par l'éducation, l'accès à l'enseignement et les pédagogies différenciées. Le succès de l'école, qui compte trois sections (fondamentale, moyenne et supérieure), est tel que les autorités communales envisagent dès 1932 la construction de nouveaux bâtiments scolaires adaptés à cette pédagogie novatrice et au nombre croissant d'élèves. C'est en septembre 1938 que les jeunes filles de l'Institut supérieur de Demoiselles investissent leur nouveau Lycée.

Un projet ambitieux, une architecture moderniste

La construction de ce nouvel établissement scolaire est confiée au jeune architecte Jean Moutschen (1907-1965), formé à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. Lors de ses études, il rejoint le groupe *L'Équerre*, qui revendique une architecture novatrice et qui critique radicalement l'architecture liégeoise conservatrice. Le modernisme rejette toute ornementation qui voudrait enjoliver un bâtiment : seule la fonction compte. C'est dans cette mouvance qu'il inscrira les plans du Lycée de Waha, comme il le fera aussi en 1939 avec le Palais des Fêtes de l'Exposition internationale de l'Eau à Coronmeuse (mieux connu de tous comme l'ancienne patinoire). Durant les dix-huit mois de travaux, l'échevin Georges Truffaut et l'architecte Jean Moutschen portent ce chantier exceptionnel qui met en œuvre de nombreuses innovations techniques. Le cahier des charges avait été défini précisément par le Conseil communal : sept classes pour l'enseignement primaire, vingt classes pour l'enseignement secondaire, des locaux pour les cours spéciaux (chimie, physique, laboratoire d'expériences, dessin, musique, économie ménagère), un dortoir pour quatre-vingts personnes avec cuisine et réfectoire, bibliothèque, salle de repos, salle d'étude, un solarium, une pergola sur le toit, mais aussi une salle de conférence de huit-cent-cinquante places, une piscine et un gymnase. L'ensemble sera bien entendu équipé d'un nouveau mobilier et du matériel pédagogique adapté. L'architecte accordera en outre une attention particulière à la fonctionnalité des espaces, à l'utilisation de la lumière naturelle, à l'insonorisation, à l'acoustique, à l'hygiène avec l'installation d'un système ingénieux de ventilation et de chauffage.



Le Lycée Léonie de Waha, façade écran sur le boulevard d'Avroy à Liège. G. Focant © SPW-AWAP



Œuvres d'art intégrées : un coup de génie !

L'intégration d'œuvres d'art est un processus de création artistique enchâssé au processus de création architecturale et spatiale. Cette démarche vise autant à soutenir la création contemporaine et ses artistes qu'à sensibiliser les élèves aux diverses formes d'interventions artistiques. Au Lycée, les œuvres, disséminées dans tout le bâtiment, ont été réalisées par une vingtaine d'artistes issus presque exclusivement de l'Académie des Beaux-Arts de la cité ardente. Toutes ces peintures monumentales sur toile, sur verre, sur mur, sculptures, vitraux, gravures et mosaïques en pâte de verre ne font qu'un avec le bâtiment pour lequel elles ont été créées.

Coups de projecteur sur quelques éléments remarquables

L'imposante façade en petit granit, percée de rares fenêtres, forme un écran avec l'agitation du boulevard d'Avroy et installe l'école dans une zone de quiétude propice à l'épanouissement des apprentissages. La façade est rehaussée, entre autres, de trois bas-reliefs évoquant *L'Étude* et *L'Insouciance de la jeunesse* et réalisés par trois artistes différents (Louis Dupont, Adelin Salle et Robert Massart), mais qui n'en forment pas moins une composition formidablement unifiée. Accessible par le hall d'entrée et construite dans la façade écran, la salle des fêtes est décorée de deux grandes fresques évoquant *Les progrès de l'humanité* ; l'une réalisée par Robert Crommelynck, l'autre par Auguste Mambour. Les peintres ont dû s'adapter à l'espace : pans de murs de plus de 20 m de long dont la hauteur se réduit de 5 m en avant de la scène à moins d'un mètre dans le fond de l'amphithéâtre. La fresque d'Auguste Mambour est peuplée des personnages synthétiques et intemporels caractéristiques de son œuvre, peints dans une gamme de tons gris, verts et bruns, alors que sur celle de Robert Crommelynck figurent des hommes et des femmes au cœur d'un paysage dépouillé, dans un style académique qui évoque la Renaissance. Après avoir traversé le hall d'entrée, vous pénétrerez dans la cour de l'école bordée par les bâtiments abritant les classes, le gymnase et la

piscine. Œuvres de Georges Petit et Jules Brouns, deux sculptures en ronde-bosse surmontent la porte du bâtiment principal : il s'agit de *Surveillantes* au regard rassurant qui veillent sur les élèves. À l'étage, deux classes sont admirablement décorées : la salle de musique, qui abrite *l'Évocation de la musique dans un paysage*, une longue peinture sur verre, œuvre d'Edgar Scaufaire, comportant une multitude de personnages disséminés dans un paysage coloré, et la salle de chimie, où la grande composition peinte par Fernand Stéven, *l'Évocation de la chimie*, illustre de manière dynamique l'étude des fluides et des gaz. Pour achever votre visite, rendez-vous à la piscine, accessible par la cour de récréation. Patrimoine exceptionnel de Wallonie, ce bâtiment génialement conçu d'un point de vue technique est illustré par trois fantastiques compositions monumentales : *Les mouvements de la nage*, mosaïque d'auteur inconnu, présente un tableau pédagogique exceptionnel composé de figures représentant les différents gestes de la nage – une leçon de nage inscrite au mur – ; la mosaïque *Les fonds*



La salle de chimie, *Évocation de la chimie*, peinture sur toile de Fernand Stéven. G. Focant © SPW-AWAP

marins d'Adrien Dupagne plonge les plongeurs dans les couleurs chatoyantes du monde sous-marin, tandis que la verrière *Les sports nautiques*, vitrail dessiné par Marcel Caron, évoque les loisirs aquatiques : la voile, l'aviron et le ski nautique.

Informations pratiques : Cet ouvrage de quatre-cents pages est richement illustré de documents d'archives et de photos actuelles ; plus de trois-cents clichés sont à découvrir.

Christian MANS (dir.), Dominique BOSSIROY, Nathanaël BRUGMANS, Sébastien CHARLIER, Rudi CREETEN, Philippe DELAITE, Iris FLAGOTHIER, Marie-Hélène GHISDAL, Catherine LANNEAU, Bruno LE BOULANGER, Pierre MAES, Madeleine MAILOT, Katia MARCHIORI, Nadine REGINSTER, Léonie de Waha, de *l'Institut à l'Athénée, des racines de modernités*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2020, 384 pages, 30 €.

Florence PIRARD

Renseignements

En librairie,

sur www.awap.be

publication@awap.be

+32 (0)81/23 07 03

et sur www.archeoforumdeliege.be

infoarcheo@awap.be

+32 (0)4/250 93 70

Balades à Thuin, à la découverte de son patrimoine

Thuin, c'est une citadelle riche d'histoires, perchée sur un nid d'aigle. C'est aussi un petit port fluvial baigné par la Sambre qui en fit une grande cité batelière. À Thuin, la Sambre rencontre la Biesmelle, ruisseau qui sillonne depuis le plateau en creusant une vallée pittoresque. Voilà déjà brossés quelques atouts d'un territoire qui n'en manque pas !

Le grand Thuin s'étend au-delà de Ragnies, l'un des plus beaux villages de Wallonie, et englobe les ruines somptueuses de l'abbaye d'Aulne. De la ville à la campagne, des patrimoines exceptionnels en symbiose avec la nature... Que ce Carnet puisse

susciter la curiosité des visiteurs comme la fierté des habitants. En offrant un regard sur le passé pour comprendre le présent, qu'il permette de donner des clés pour le futur.

Anne-Catherine BIOUL, avec la collaboration de Line FRANÇOIS, Geneviève LAURENT, Nicolas PARIDAENS et Alexandra VANDEN EYNDE, *Balades à Thuin, à la découverte de son patrimoine*, Carnet du patrimoine n° 165, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2020, 64 pages, 6 €.

Florence PIRARD



Thuin à la confluence des deux rivières, la Sambre et la Biesmelle. G. Focant © SPW-AWAP



Renseignements

En librairie

sur www.awap.be • publication@awap.be • +32 (0)81/23 07 03

et sur www.archeoforumdeliege.be • infoarcheo@awap.be •

+32 (0)4/250 93 70

Made in Belgium. Industriels belges en Égypte (1830-1952)

Actuellement fermé par arrêté ministériel du 28 octobre 2020



Une exposition réalisée par le Musée royal de Mariemont à découvrir sur le site du Bois-du-Luc, au Musée de la Mine et du Développement durable à La Louvière.

lumière les liens entre industrie et patrimoine de 1830 à 1952, à la veille de l'indépendance égyptienne. La part belle sera réservée, d'une part, aux prouesses techniques via l'exposition de plans originaux de la société Baume et Mercier, bijoux technologiques et

Durant le XIX^e siècle, la Belgique figure parmi les plus grandes nations industrielles européennes. Son savoir-faire s'exporte jusqu'en Égypte où les entreprises *made in Belgium* jouent un rôle majeur. L'exposition réalisée par le Musée royal de Mariemont se propose de mettre en

artistiques et, d'autre part, à l'impact de ces chantiers sur le monde muséal belge. Les industriels découvrent en effet le formidable patrimoine de la vallée du Nil et ramènent quantité d'objets archéologiques qui constitueront les noyaux des collections égyptologiques publiques belges.

Explorant les liens entre industrie et patrimoine, la volonté est de sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine industriel en Belgique, mais également dans tous les pays où ces entreprises ont essayé.

Renseignements

Site web du Musée royal de Mariemont
www.musee-mariemont.be/index.php?id=17925
 Site web de l'expo
<https://industrielsbelgesenegypte.omeka.net>

Un livre sous le sapin

Mettez le patrimoine à l'honneur



POUR COMMANDER

publication@awap.be
 +32 (0)81 230 703

Promotions valables jusqu'au 31/12/2020
 Dans la limite des stocks disponibles
 Frais de port en sus

Pack 2 livres 40 €

Léonie de Waha +
 1 monographie à 10 €



+



OU



OU



OU



Léonie de Waha • 30 €
 Le château Cockerill à Seraing • 39 €
 L'église Saint-Jacques à Liège • 39 €
 Le Théâtre de Liège • 39 €
 Le palais de Liège • 35 €

Code « LIEGE »

Code « TRACES-2 »

Pack 5 tomes 100 €

100 € au lieu de 195 €

Second à 1/2 prix

au choix,
 sur l'article le moins cher



Sur les traces de la Wallonie hollandaise • 35 €
 Sur les traces de la Wallonie française • 35 €
 Sur les traces des anciens « pays » de Wallonie • 45 €
 Sur les traces de 14-18 en Wallonie • 45 €
 Sur les traces du Mouvement wallon • 35 €

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
 Direction de la Promotion
 Rue du Moulin de Meuse, 4
 B-5000 Namur (Beez)
 Tél. +32 (0)81 230 703
 publication@awap.be
 www.awap.be

Pack 2 livres 40 €

40 € au lieu de 60 €



+



Grande Guerre. L'image du souvenir • 25 €
 Commémorations dans la lumière et la couleur • 35 €

Code « GUERRE »

Quand culture rime avec nature

Sémantiquement parlant, le terme culture s'oppose radicalement à celui de nature. Cependant en cette fin d'année très particulière, il semble plus que jamais essentiel de réconcilier ces deux concepts. En effet, force est de constater que la nature a la cote et qu'elle occupe actuellement une place importante dans l'offre culturelle et touristique.

Il semblerait que cette tendance réponde à un besoin vital ressenti par le public, voire par la société, qui est celui (au sens propre comme au sens figuré) de « respirer ». Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Parmi eux, la dynamique écologique du respect de l'environnement au cœur de laquelle le souci d'un tourisme durable croît de plus en plus. Ensuite, le rythme effréné de nos vies (toujours plus virtuelles) qui nous pousse parfois à, tout simplement, prendre le temps de faire une pause. De plus, à cela s'ajoute maintenant ce que nous pourrions appeler « l'effet confinement ». En ce sens qu'après avoir senti nos libertés se restreindre, nombreux ont été ceux qui ont tenté de pallier ce manque par des sorties dans les forêts et parcs avoisinants.

Quelle que soit la raison de ce retour à la nature, ce besoin de bol d'air frais, les musées l'ont bien perçu et ont vite fait d'y répondre en construisant des ponts nouveaux entre culture et nature. C'est ainsi que nombre d'entre eux offrent désormais au public des activités alliant promenade et enrichissement culturel.

L'action estivale de notre réseau Marmaille&Co s'est inscrite dans cette logique. Ainsi, sous le thème *En balade au musée*, ce réseau, qui s'adresse aux familles et rassemble près de soixante musées en Wallonie et à Bruxelles, a invité chacun de ses membres à proposer une activité en plein air. Ce sont donc plus de quarante-cinq escapades sur les traces de notre patrimoine qui ont vu le jour (courses d'orientation, promenades sportives, défis nature...). Ensuite, dans le cadre de l'édition 2020 des Journées du Patrimoine intitulée *Patrimoine et nature*, les musées et sites patrimoniaux participants ont redoublé d'imagination afin d'offrir au public une offre culturelle conjuguant au naturel. Lors de ces différents événements, les propositions en la matière étaient variées et ont fait naître des idées nouvelles d'activités orientées nature. L'occasion pour ces institutions muséales de « mettre le nez dehors » et, chacune à leur façon, de repousser leurs frontières.

Certaines d'entre elles choisissent par exemple de prolonger leurs visites par des balades et des randonnées attirant l'attention du public sur les trésors naturels ou historiques qui les entourent. Parmi ces nombreux itinéraires, citons le cas de l'Abbaye de Stavelot qui propose de poursuivre la visite de son exposition (*La légende National Geographic*) par une balade de cinq kilomètres suivant le cours de l'Amblève. À

la Maison du Patrimoine médiéval mosan, la visite se prolonge à pied dans les ruelles de Bouvignes ou en vélo pour rejoindre la forteresse de Crèvecœur. Les sites miniers belges offrent, quant à eux, la possibilité de découvrir leurs terrils grâce à des visites guidées, des promenades ou des parcours d'orientation.

Pour d'autres sites patrimoniaux, c'est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur le cadre exceptionnel qui les entoure. Citons l'exemple du château de Jehay où les visiteurs sillonnent les chemins et sentiers du domaine ou encore celui de la fondation Folon, nichée au cœur du parc Solvay à La Hulpe. En ville aussi il est possible de s'évader, le Centre belge de la Bande dessinée conduit le public dans le centre historique de Bruxelles pour y admirer les célèbres fresques des incontournables héros de la BD franco-belge tandis que le Centre de la Céramique Keramis emmène les visiteurs à travers la ville de La Louvière pour y explorer les traces laissées par la manufacture.

D'autres institutions encore privilégient la découverte de représentations de la nature dans l'art. Mentionnons par exemple le TreM.a – Musée des Arts anciens du Namurois – où le public est invité à observer la présence de la nature dans les œuvres du musée ou encore le château de Seneffe où, avant de découvrir le parc du château, une visite offre une découverte des représentations de la nature dans le décor intérieur, les tableaux et les pièces d'orfèvrerie.

Enfin, certaines institutions choisissent d'aborder le pouvoir guérisseur de la nature. À l'abbaye de Villers-la-Ville, il est ainsi possible de partir à la découverte



Site minier du Bois-du-Luc © Utopix Hyacinthe

des plantes utilisées dans la médecine et la cuisine médiévale tandis que l'Hôpital Notre-Dame à la Rose invite le public à découvrir son jardin de plantes médicinales.

Mais ce n'est pas tout : dans le cadre de l'année *Wallonie destination Nature*, Musées et Société en Wallonie (MSW) proposera prochainement une action également emprunte de nature et soucieuse du respect de l'environnement. Intitulée *les Musées sans voiture*, celle-ci a pour but d'encourager les visiteurs à privilégier une mobilité douce pour venir au musée d'une part et de promouvoir les nombreuses activités « estampillées nature » proposées par les musées membres d'autre part. Il s'agit en réalité d'une compétition basée sur l'accumulation de « points nature ». Ces derniers se comptabilisent en fonction des trajets parcourus pour arriver au musée, des circuits réalisés à pied ou à vélo entre différents musées et des activités nature réalisées au sein même des musées. D'autres activités accessibles au public et se trouvant à proximité des institutions muséales (circuits vélo, balades pédestres...) seront également mises à l'honneur.

En définitive, après être sortis du cadre, nous pouvons dire que les musées et sites patrimoniaux sortent désormais des murs. Culture et nature semblent mieux s'accorder et constituent pour les visiteurs un savoureux mélange à consommer sans modération au fil des saisons.

Diane DEGREEF
(MSW)

Au Trou Al'Wesse, sur les traces des premiers *Homo sapiens*

Sur le territoire de la commune de Modave (Province de Liège), la grotte appelée Trou Al'Wesse est située sur la rive droite du Hoyoux, dans ce qui est aujourd'hui une réserve naturelle dédiée au captage d'eau de distribution.

Le Trou Al'Wesse se développe au pied d'un éperon rocheux calcaire dominant la vallée. Il était connu des archéologues dès le XIX^e siècle. En effet, la grotte est déjà mentionnée dans les années 1830 par le paléontologue Philippe-Charles Schmerling et fait l'objet de premiers travaux par Edouard Dupont

dans les années 1860. Il y met au jour des « niveaux ossifères », c'est-à-dire des dépôts associant des restes de faune éteinte (renne, mammouth...) et l'outillage en pierre des populations du Paléolithique. Un peu plus tard, dans les années 1880, c'est Ivan Braconnier, érudit propriétaire du château de Modave, situé à

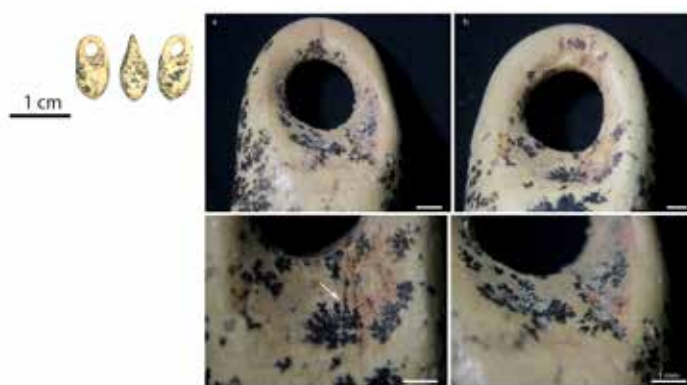
quelques centaines de mètres du Trou Al'Wesse, qui y mène des fouilles en collaboration avec Julien Fraipont et Maximilien Lohest, savants reconnus en matière de géologie et de paléanthropologie.

Grâce à ces travaux anciens, on sait déjà que la grotte a livré du matériel de différentes périodes du Paléolithique, notamment de l'outillage attribuable au Paléolithique moyen (homme de Néandertal) et au Paléolithique supérieur (*Homo sapiens*), ainsi que des restes funéraires plus récents (Néolithique). Cependant, ce matériel reste sans contexte stratigraphique ni chronologique, les informations issues de ces fouilles pionnières étant extrêmement partielles et peu précises. En outre, une grande partie du matériel récolté a été égarée au cours du XX^e siècle.

À la fin des années 1980, l'Université de Liège et Les Chercheurs de la Wallonie ont repris des fouilles dans la grotte mais n'ont rencontré que des dépôts remaniés, correspondant aux remblais des tranchées des archéologues du siècle passé. À l'extérieur de la grotte, cependant, de nouvelles traces des passages des hommes préhistoriques ont été identifiées. Depuis 2003, l'Université de Liège a poursuivi ces travaux et a réalisé de nouveaux sondages dans l'espoir de retrouver des dépôts préhistoriques intacts à l'intérieur du Trou Al'Wesse. Ces efforts ont fini par payer puisqu'au cours des dernières années, il est apparu qu'en profondeur une grande partie de la cavité recèle toujours des sédiments qui n'ont pas été fouillés au XIX^e siècle. C'est dans ces dépôts qu'ont récemment été identifiés des éléments qu'on peut rattacher aux

premières populations d'*Homo sapiens* qui se sont diffusées dans le nord-ouest de l'Europe il y a environ 40 000 ans. En effet, depuis 2016 les dépôts préhistoriques à l'intérieur du Trou Al'Wesse ont commencé à livrer du matériel qui peut être rattaché au complexe aurignacien, premier grand courant culturel du Paléolithique supérieur européen et qui correspond à la diffusion d'*Homo sapiens*

dans nos régions, population remplaçant l'homme de Néandertal qui les occupait auparavant. Des lames de silex, des pointes de sagaie en bois de renne, une perle en ivoire de mammoth présentent les traits caractéristiques connus dans la phase ancienne de l'Aurignacien. Les datations d'ossements grâce à la méthode du carbone 14 confirment que ces éléments ont plus de 35 000 ans, ce qui correspond bien à cette période de diffusion des *Homo sapiens* porteurs de l'Aurignacien dans le nord-ouest de l'Europe. Ces découvertes viennent compléter notre connaissance de cette période particulièrement importante dans l'histoire européenne, puisqu'elle correspond notamment à la création des premières œuvres d'art (telles les peintures de la grotte Chauvet, en Ardèche, ou les statuettes en ivoire des grottes du Jura souabe)



Perle en ivoire avec vue de la perforation, des traces de travail et de résidus de colorant rouge. Cliché et DAO : Solange Rigaud © Université de Bordeaux, CNRS – PACEA

et des premiers instruments de musique (flûtes en ivoire ou en os d'oiseau). Elles s'intègrent également à d'autres découvertes anciennes faites dans le bassin de la Meuse, notamment dans la grotte de Spy ou à la « troisième caverne » de Goyet (Province de Namur).

Damien FLAS
et Pierre NOIRET
(ULIÈGE)

Nous tenons à remercier tous nos collègues participant à ce projet de recherches, en particulier Nicolas Zwyns (University of California – Davis), ainsi que l'Agence wallonne du Patrimoine, la Leakey Foundation et la société Vivaqua pour leur aide dans la réalisation des fouilles archéologiques au Trou Al'Wesse.

SOS Patrimoine rural, tout savoir pour protéger et valoriser notre patrimoine

Ce nouvel outil de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) est mis à la disposition de tous sur son site. Il s'agit d'une véritable mine d'informations pour les passionnés du patrimoine.

Conçu expressément pour toute personne souhaitant s'investir dans le patrimoine rural (mouvements associatifs, porteurs de projets, commissions communales, élus ou agents administratifs, acteurs locaux et citoyens...), SOS Patrimoine rural apporte informations, conseils, astuces et références pour contribuer à la préservation cohérente et à la valorisation harmonieuse du patrimoine rural. L'outil numérique est structuré pour que chacun s'y retrouve aisément, pour faciliter la lecture et pour assurer une compréhension pratique de l'information.

Pour aborder la diversité du patrimoine rural, SOS Patrimoine rural regroupe neuf thèmes, du petit patrimoine populaire au patrimoine industriel, en passant par les arbres remarquables ou encore la signalétique. Chacun de ces thèmes est complété par des exemples pratiques. Cette rubrique des bonnes pratiques est actualisée régulièrement.

Pourquoi le patrimoine rural est indispensable à la qualité de notre environnement ?

Le patrimoine rural joue un rôle non négligeable et souvent essentiel dans notre cadre de vie : l'église marque le centre du village, un arbre remarquable ponctue une place publique, un mur en pierre sèche souligne un tracé de voirie, les éléments du petit patrimoine balisent un cheminement... Le préserver, l'entretenir et le valoriser, c'est permettre encore longtemps à tous ces témoins de raconter l'histoire qu'ils portent et d'animer la vie collective de nos villages.

SOS Patrimoine rural est hébergé au sein du site Territoires de la FRW (<https://territoires.frw.be/patrimoine-sos-patrimoine-rural.html>).

Marie HOTTOIS
(FRW)

Renseignements

FRW

Équipe Assistance Territoire et Patrimoine (ATEPA)
Rue des Potiers, 304 • 6717 Attert
+32 (0)63/24 22 20 • atepa@frw.be



Monument commémoratif © FRW

Une étude socio-économique pour une meilleure connaissance du secteur de la pierre et de ses besoins

Le secteur des métiers de la pierre reste méconnu et s'avère très vaste. Il regroupe en effet une multitude de professions différentes allant de l'extraction à la commercialisation, en passant par la taille, la sculpture, la gravure, la restauration du patrimoine, les technologies numériques...

Une première étude socio-économique avait été menée en 2010, à l'initiative du Cefomepi (Fonds paritaire de formation des carrières de pierre bleue du Hainaut), avec le soutien de la Région wallonne, de l'Institut du Patrimoine wallon, du FOReM, de l'IFAPME et de fédérations professionnelles.

Après une décennie riche en développements mais aussi en bouleversements, une actualisation de cette

étude est apparue indispensable afin d'établir une analyse des évolutions significatives et des tendances du secteur de la pierre, en offrant une vision quantifiée et détaillée de la réalité des entreprises qui le composent.

Sur base d'un répertoire d'un millier d'entreprises – répertoire largement complété à l'occasion du confinement sanitaire –, cette étude est initiée par l'AWaP en collaboration avec l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWePS).

L'enquête permettra de mieux identifier les besoins de formation (de base et continue) et de recrutement de main-d'œuvre mais aussi d'évaluer l'impact de la

crise sanitaire de la Covid-19 dans le secteur ainsi que les perspectives d'avenir. Ces derniers points permettront aux partenaires du Pôle de la Pierre de mieux répondre aux besoins des entreprises en proposant, entre autres, des formations ciblées et une revalorisation de ces métiers souffrant d'un manque de reconnaissance et de visibilité ; ces deux points constituant des missions essentielles de l'AWaP.

Un auteur de projet sera prochainement désigné. Les résultats devraient être présentés à l'été 2021.

Ariane FRADCOURT
et Sébastien MAINIL

Du côté du master de spécialisation interuniversitaire

Cette année 2019-2020, particulièrement impactée par la pandémie, a eu le privilège, grâce aux facultés d'adaptation et de résilience du corps professoral ainsi que des étudiants, de proclamer cinq de ces derniers. Voici le tableau des résultats et des sujets des travaux de fin d'étude. Bonne route à eux.

D'autre part, cette année 2020-2021 compte un auditoire en première année composé de quinze étudiants de nationalités variées : Algérie, Belgique, Colombie, France, Liban et Mexique. Ce groupe interdisciplinaire et multiculturel nous présage de belles rencontres autour d'un même objectif de transmission des savoirs et savoir-faire liés à la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier.

Cinq étudiants présenteront leur TFE en janvier 2021. Ils bénéficient d'une session ouverte exceptionnelle-Covid. Enfin, les étudiants en deuxième année, au nombre de six, dont deux étudiantes qui devraient confirmer la clôture de leur programme, rempliront leur « contrat » en 2021.

L'adaptation et l'attention dont a fait preuve l'équipe organisatrice de ce master ont permis l'information continue aux étudiants sur le maintien de cette formation. Celle-ci comptabilise pas moins de vingt-huit étudiants au total pour ce cursus de deux années d'études.

Renseignements

AWaP • Centre des métiers du patrimoine
« la Paix-Dieu »
+32 (0)85/41 03 65
annefrancoise.barthelemy@awap.be
www.masterpatrimoine.be



Promo 12, année 1 sur site, étude de cas – UE 3 – Diagnostics et matériaux – atelier relevés en compagnie de Jean-Louis Vanden Eynde le 10 octobre 2020 © Minh Son Nguyen

Léonard Noémie	Château d'Hamal à Rutten (Tongres), Chapelle, pyramide.	Grande Distinction	Historienne de l'art
Camacho Esquinas Miquel Marichal François (binôme)	La brasserie Atlas – Anderlecht, patrimoine industriel bruxellois. Approche urbanistique et architecturale.	Grande Distinction	Architecte Historien de l'art
De Crombrughe de Looringhe Valérie Rassat Sophie (binôme)	Le moulin d'Hou de Rebecq, en vue d'un classement ou quels avenir pour les moulins hydrauliques ?	Distinction	Historienne de l'art Architecte

La formation Gestionnaire de chantier Patrimoine en partenariat avec l'IFAPME

Lancer cette formation sans portes ouvertes, nous a obligés à être inventifs et créatifs.

C'est par un système de conférences en Live que l'information a été diffusée. Les intervenants, toujours prêts à transmettre leur savoir, ont dû réagir rapidement. En effet, cette troisième promotion 2020-2021 accueille dix auditeurs. Chef d'équipe, chef d'entreprise, bachelier en construction, tous désirent élargir leurs champs d'action dans le domaine du patrimoine bâti.

Renseignements

AWaP : Anne-Françoise Barthélemy
+32 (0)85/41 03 65
annefrancoise.barthelemy@awap.be

IFAPME : +32 (0)85/27 13 40
www.centrelhw.ifapme.be

Attention,

vu la situation sanitaire actuelle,

la JOURNÉE D'ÉTUDE

INTERNATIONALE AWAP – FABI

prévue le jeudi 19 novembre 2020

est annulée.

Résultats du sondage

Dans le numéro précédent, afin de pouvoir, à l'avenir, répondre au mieux à vos attentes, nous vous proposons un petit sondage se terminant par un concours.

Nous souhaitons maintenant partager les résultats de ce sondage avec vous.

Vous avez répondu en grand nombre. Même si nous ne pouvons pas tirer de conclusions définitives, l'analyse de vos réponses nous permet d'obtenir une vue d'ensemble de votre opinion sur notre trimestriel.

À la date du 21 octobre, 539 personnes (dont 436 hommes) ont complété ce sondage et plus de 540 personnes nous ont contactés pour nous manifester leur souhait de continuer à recevoir *La Lettre du Patrimoine*. Nous vous en remercions chaleureusement.

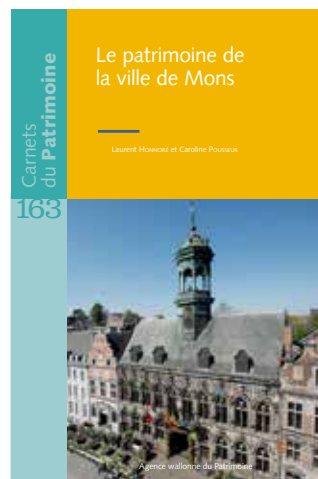
Le sondage comportait plusieurs sections, chacune couvrant un sujet important pour la rédaction et/ou la mise en page de notre trimestriel.

Les résultats démontrent clairement votre niveau de satisfaction vis-à-vis de *La Lettre du Patrimoine*. En effet, en général, elle vous convient parfaitement. Néanmoins, vous nous avez fait part de certains points à améliorer.

Nous avons pu constater, selon les réponses reçues, que vous êtes majoritairement des seniors, bien souvent retraités (383). Nous allons donc tâcher de continuer à vous satisfaire et essayer d'attirer davantage les plus jeunes. Seulement un tiers d'entre vous exerce (ou a exercé) une profession en lien avec le patrimoine (156) et, par conséquent, pour 510 personnes d'entre vous, *La Lettre du Patrimoine* est lue à titre privé (et non scolaire ni professionnel).

Apparemment, toujours selon les réponses reçues, vous seriez plus nombreux à nous lire en provinces de Liège (148) et de Hainaut (132) qu'ailleurs (77 à Namur, 67 en Brabant wallon, 36 à Bruxelles et 32 au Luxembourg) et encore moins en Flandre et hors Belgique. Comme nous le faisons depuis quelques temps, nous continuerons donc à promouvoir le patrimoine de chacune des provinces wallonnes. Pour des raisons de compétences, notre trimestriel s'attache à illustrer le patrimoine sur le territoire wallon et pas au-delà (le nord de la France, ou la Flandre sont hors des compétences de la Région wallonne).

Au niveau du contenu, beaucoup d'entre vous s'intéressent plus à la protection/restauration du patrimoine qu'aux formations. Les autres rubriques, quant à elles, remportent la même adhésion.



Publications remportées à l'occasion du sondage concernant *La Lettre du Patrimoine*

Concernant la mise en page, vous nous donnez l'impression de l'apprécier : bonne lisibilité (449), bon équilibre des articles entre le scientifique et le vulgarisé (388), information en suffisance (298), illustrations en suffisance (266). Un certain nombre d'entre vous relève cependant le manque d'illustrations (72), l'écriture trop petite (64), les articles trop spécialisés (14) ou des informations trop abondantes (7).

Vous nous avez également proposé quelques suggestions dont notamment le fait de mieux expliquer les visuels en les dotant d'une légende plus détaillée et en y notant, entre autres, la localisation.

Votre demande d'insérer des articles relatifs aux arts, à la nature ou autres, revient régulièrement dans vos réponses. Cependant, *La Lettre du Patrimoine* étant un trimestriel dédié à la valorisation du travail fourni par l'AWaP et ses agents en Wallonie, nous préférons parler du patrimoine plutôt que d'un autre thème. Cela nous fait penser à un autre point que vous avez relevé : le souhait d'insérer des publicités pour des publications. Toutes les publications et expositions dont nous parlons dans notre trimestriel, ont été réalisées par des agents de l'AWaP ou subsidiées par notre agence. Vous pouvez commander ces publications via le numéro suivant +32 (0)81/230 703, via l'adresse email publication@awap.be ou en vous rendant à l'Archéoforum du mardi au samedi de 10h à 17h, place Saint-Lambert, 4000 Liège.

Dans le même ordre d'idées, les associations pour lesquelles nous diffusons des articles sont subventionnées par l'AWaP.

De plus, votre demande de lire plus d'articles sur le patrimoine bâti, le petit patrimoine, les restaurations, les expositions, les métiers artisanaux en voie de disparition, est revenue plusieurs fois. Nous en prenons bonne note et redoublerons d'efforts pour que nos collègues vous fournissent des textes sur ces sujets. Ceci dit, écrire des articles de qualité nécessite

du temps et l'équilibre entre travail sur le terrain et suivi au bureau est parfois difficile à maintenir.

Les autres points comme la mise à l'honneur d'une ville ou d'un village, une page dico (reprenant des termes techniques), les législations diverses (recherches archéologiques, procédures de classement) et la publication de la liste des monuments classés depuis l'origine par province... ont retenu toute notre attention également même si nous ne pouvons y répondre positivement actuellement.

Étant donné que vous préférez la version papier (523), que le format A4 est idéal pour 539 personnes d'entre vous et que la périodicité vous satisfait (494 souhaitent un trimestriel), nous pouvons déjà vous annoncer que nous conserverons ces points pour les prochains numéros. Par contre, n'en déplaise à certains, la couleur brune sera certainement en voie de disparition.

En guise de conclusion, dévoilons maintenant le nom des heureux gagnants : Monsieur Harald Buerger, Monsieur Thomas Gobels, Monsieur Gérard Legrain, Monsieur Serge Bothy et Monsieur Claude Bail. Ces derniers ont, d'ores et déjà, été prévenus et devraient avoir reçu leur publication. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à revenir vers nous (adeline.lecomte@awap.be).

Encore merci pour votre collaboration.

Vous l'aurez peut-être compris, le prochain numéro sera juste un peu différent... Nous vous réservons une surprise mi-février 2021. D'ici là, portez-vous bien et, malgré les circonstances, excellentes fêtes de fin d'année 2020.

Adeline LECOMTE

Les prochains mois au Secrétariat des Journées du Patrimoine

En guise d'introduction, quelques mots pour revenir aux Journées du Patrimoine qui ont eu lieu en septembre dernier. Quelle édition particulière pour tous ! Le thème de l'année (Patrimoine & Nature) avait heureusement permis de proposer un large panel d'animations compatibles avec les mesures sanitaires mises en place pour protéger tant les participants que les organisateurs. Sous une météo radieuse, vous êtes vingt mille personnes à avoir participé aux activités organisées dans toute la Wallonie, pour la plupart à guichet fermé. La persévérance et l'adaptation continue des organisateurs au contexte de ces derniers mois et aux divers arrêtés ayant trait à la pandémie sont remarquables. Ils ont offert au public un programme de qualité rassemblant près de deux-cent-cinquante sites patrimoniaux. Merci à tous, tant nos organisateurs que vous, public.

À l'heure d'écrire ces lignes, le thème de la 33^e édition des Journées du patrimoine n'est pas encore connu. Madame V. De Bue, Ministre du Patrimoine, ne tardera pas à nous l'annoncer. Les dates de l'événement, par contre, sont réservées : les 11 et 12 septembre (comme toujours, le deuxième week-end de septembre).

Rappelons ici encore une fois les quatre conditions essentielles pour l'acceptation d'un dossier introduit pour les Journées du Patrimoine : l'ensemble de l'activité doit être gratuit ; le site est patrimonial (classé ou aux inventaires), le dossier est complet et, enfin, il respecte le thème.

La période d'introduction des dossiers débutera le 1^{er} décembre 2020 et se clôturera le 28 février 2021.

Nous pensions que la rentrée verrait la fin de la crise sanitaire et que nous pourrions préparer ensemble la nouvelle édition, en profitant pleinement des outils mis en place depuis quelques années par le Secrétariat. Les événements actuels ne nous donnent malheureusement pas raison. Profitons alors de ces moments compliqués pour essayer de nouvelles choses. La traditionnelle journée de rencontre des organisateurs, moment permettant à beaucoup d'entre vous de prendre connaissance du thème, ne pourra être organisée cette année. À partir de la fin novembre, nous vous proposerons donc une série de capsules vidéo sur les sujets qui vous préoccupent généralement : une sur le thème, une sur les subventions, une sur le montage d'un projet... Ces capsules pourront être visionnées (et re-visionnées !) à votre meilleure convenance.



Château de Haltinne, JP 2020 © SPW-AWAP

Par la suite, de petites sessions en ligne, via Teams par exemple, réuniront une dizaine d'organismes et un membre du Secrétariat, afin de répondre à vos questions et échanger sur vos projets. Chaque année, nous mettons également en place un cycle de formations consacrées plus spécifiquement à la communication de vos activités lors des Journées du Patrimoine. Les résultats de la consultation que nous venons de lancer auprès de tous nos partenaires montrent qu'un ensemble de formations en visio-conférence vous intéresse. Nous sommes donc occupés à mettre sur pied un programme adapté à la situation et facile d'accès pour la majorité d'entre vous. Les détails suivront au cours des mois de novembre et décembre.

Toutes les informations seront disponibles sur notre site Internet. N'hésitez pas non plus à vous inscrire sur Facebook et Instagram pour recevoir les dernières nouvelles.

Adaptons-nous aux exigences sanitaires et restons connectés.

Madeleine BRILLOT

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine

Tél. : +32 (0)85/27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be

Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram [journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

Twitter [#JPenwallonie](https://twitter.com/JPenwallonie)

Une publication de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Éditeur responsable

Annick Fourmeaux
Directrice générale, SPW-TLPE, AWaP

Coordination

Direction de la promotion du patrimoine
Bruno Collard • Responsable
Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) •
Commission royale des monuments, sites
et fouilles • Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Snel Grafics
Z.I. des Hauts-Sarts,
Rue du Fond des Fourches, 21
4041 Herstal
+32 (0)4 / 344 65 65

S'abonner gratuitement ?

• via la page d'accueil du site
www.awap.be

• à l'adresse publication@awap.be

• à l'adresse postale :
Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur

Les Lettres parues jusqu'à présent
sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir
la version électronique de cette Lettre
en en faisant la demande à l'adresse :
publication@awap.be.

Ce numéro a été tiré
à 12 000 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées
à la date du 28 octobre 2020.

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2020 et en raison de la pandémie,
l'Archéoforum est fermé, comme tous les musées et autres lieux culturels belges.

L'AWaP s'associe à tous les opérateurs patrimoniaux, culturels et/ou touristiques
et leur témoigne son soutien dans cette période difficile.